

Un autel en bois a été placé dans la travée du chœur, à la suite du concile de Vatican II (1962-1965), pour permettre les célébrations face au peuple, ce qui se pratiquait déjà durant le premier millénaire chrétien. Le devant porte les lettres XP entrelacées : le chrisme, qui apparaît très tôt dans les monuments chrétiens, et qui superpose les lettres grecques X (khi) et P (rhô), les deux premières du mot Christ.

Autre mobilier

Dans le **chœur**, le vitrail de la baie axiale représente le Sacré-Cœur. Il porte les armoiries de Mgr Pie, évêque du diocèse de Poitiers, de 1849 à 1880 : une statue de Marie sur un pilier et la devise *Tuus sum ego*, « Je suis à Toi ». Ce vitrail est signé : [F] res GUERITAUT, Poitiers, A.D. 1875 (les frères Guérithault, Poitiers, An du Seigneur 1875).

La dévotion au Cœur de Jésus, comme symbole de son amour pour les hommes, est popularisée en France par une religieuse visitandine de Paray-le-Monial, Marguerite-Marie Alacoque, à qui Jésus est apparu, lui montrant son cœur, entre 1673 et 1675 ; c'est à elle aussi que l'on doit l'expression de Sacré-Cœur.

Un bourgeois parisien, Alexandre Le Gentil, réfugié à Poitiers lorsque les Prussiens menaçaient Paris, fait le vœu, en janvier 1871, de dédier une église nationale au Sacré-Cœur. En 1873 un groupe de plus de cent députés, venus en pèlerinage à Paray-le-Monial, proclament solennellement la consécration de la

France au Sacré-Cœur ; la même année l'Assemblée vote une loi déclarant d'utilité publique l'érection d'une basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Celle-ci a été construite de 1875 à 1910.

De part et d'autre deux tableaux représentent un buste du Sacré-Cœur et un buste de Marie au Cœur Immaculé.



On a encore un crucifix et des statues : une Sainte Cécile, avec une harpe, don des musiciens, 1912, un Saint Blaise, don des laboureurs, 1912, une Sainte Radegonde, avec couronne, sceptre et livre (inspirée de l'œuvre de Legendre à Sainte-Radegonde de Poitiers), et un Saint Joseph avec le lys, symbole de chasteté, et la hache du charpentier.

Dans la **nef**, on retrouve les statues qui correspondent aux dévotions les plus répandues à l'époque : à gauche Notre-Dame de Lourdes, à droite Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et Saint Antoine de Padoue. Au fond, en avant du clocher, la statue de Jeanne d'Arc, œuvre de l'atelier poitevin de Serreau, a été bénie en août 1910, c'est-à-dire en l'année qui a suivi la béatification de Jeanne (elle sera canonisée en 1920).

Le chemin de croix est fait de gravures polychromes sous verre.

Deux cloches ont été offertes par M. de La Martinière en décembre 1874.

Un confessionnal se trouve au fond de l'église, à gauche de la base du clocher.

Les fonts baptismaux, dont la cuve a douze côtés, ont été mis au fond de l'église à droite, c'est-à-dire près de la porte d'entrée. Leur situation à l'entrée de l'église symbolise le passage par le baptême à la vie avec le Christ, dans la communauté des chrétiens.



Une petite église touchante dans la volonté des habitants qui ont voulu garder leur lieu multiséculaire de prière.

© PARVIS - 2008

Réalisation : atelier HISTOIRE ET FOI
Centre théologique de Poitiers

www.poitiers.catholique.fr/parvis



Chiré-les-Bois commune de Vernon (Vienne)

L'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte



« Ecoute la prière que ton serviteur fera en ce lieu ».

(1 Rois 8, 29)

Un peu d'histoire

Chiré, *Chiriacum*, est probablement à l'origine un domaine de la Gaule romaine ou du haut Moyen Âge. On dira aussi Chiré-en-Gençay au 18e et au début du 19e siècle, mais restera finalement la forme Chiré-les-Bois, apparue en 1686, en référence aux bois qu'y possédait l'abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers.

La paroisse relèvera de l'évêque de Poitiers puis de l'abbé de Montierneuf jusqu'à la Révolution.

Les patrons de la paroisse sont saint Cyr et sainte Julitte, un enfant et sa mère martyrisés au 4e siècle, à Tarse en Cilicie (actuelle Turquie).

D'autres paroisses du diocèse ont le même patronage : Saint-Cyr-la-Lande et Thorigné (Deux-Sèvres), Saint-Chartre et Saint-Cyr (Vienne). Fête le 16 mai.

La commune de Chiré-les-Bois a été réunie à celle de Vernon le 1er décembre 1819.

Garder son église

En 1847, le conseil de fabrique, chargé de la gestion des biens de la paroisse, demande l'autorisation de démolir l'église supprimée de Chiré. La vente des matériaux pourrait subvenir aux réparations à faire à l'église de Vernon. Plusieurs propriétaires et habitants notables de Chiré protestent. Le gouvernement laisse aux habitants la faculté de demander l'érection de l'église de Chiré en annexe ou même en succursale. Le conseil municipal de Vernon refuse finalement la démolition.

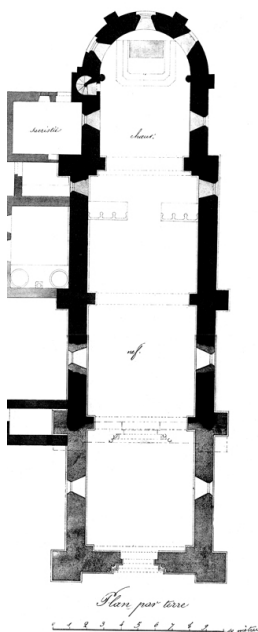
En 1853, on fait le projet d'agrandir l'église d'une travée de nef, égale à l'une des deux travées existantes.

L'église est érigée en succursale le 13 août 1864 par décret de Napoléon III. La cure est rétablie en 1865.

Reconstruire l'église

En avril 1874, la nef tombe en ruine. Il faut reconstruire l'église. Le conseil municipal vote 400 francs, les habitants, presque tous pauvres, souscrivent pour 1300 francs. Une personne généreuse, M. de La Martinière, donne 8000 francs. On sollicite l'allocation réservée aux églises pauvres.

La première pierre est bénie dès 1874 et les travaux marchent vite. Chœur et abside sont reconstruits avec les seules souscriptions locales. Pendant les travaux, il faut refaire les anciennes fondations qu'on avait cru pouvoir conserver. L'église est finalement consacrée le 6 septembre 1875. Il faudra une aide de l'État de 3000 francs pour payer la reconstruction en 1876 et 1877.



Un plan de 1853 permet de voir que l'église primitive correspondait au chœur et aux deux premières travées de l'église actuelle. Au cours de la reconstruction on ajouta deux petites nefs collatérales et on prolongea l'église d'une travée. Un petit clocher sera installé sur le mur occidental. L'entrée fut placée au sud, et non à l'ouest comme il était prévu en 1853.

On a gardé une voûte en plein cintre, à gros arcs doubleaux, mais en briques et non plus en pierre. La nef n'a aucune fenêtre au nord ni à l'ouest.

A l'extérieur, les quatre contreforts semblent être ceux de l'église primitive.

Du cimetière, qui était placé au chevet, reste une croix hosannière qui porte la date du 5 mai 1870.

Située dans le cimetière, la croix hosannière* était un lieu de célébration, où était notamment, lu l'évangile, lors de la fête des Rameaux.

*À rapprocher de « hosanne » (buis) et de l'acclamation « hosanna ! ».

Les autels

Le maître-autel est précédé de trois marches, comme on le recommandait à l'époque en rappel de la Trinité. Le devant de l'autel présente une simple croix grecque (à branches égales) pattée, entourée des lettres I.N.R.I., c'est-à-dire « Jésus de Nazareth Roi des Juifs », inscription de la croix du Christ rédigée par Pilate (Jean 19, 19).



Le tabernacle a la forme d'une tour crénelée à portail en plein cintre.

Deux autels ont été placés en bout des nefs collatérales. Ils sont dédiés, à gauche, à la Vierge Marie et, à droite, à saint Jean le Baptiste.



Celui de la Vierge est surmonté d'une statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur : l'Enfant Jésus couronné tend les bras, Marie montre de la main droite un Cœur sacré. Un pèlerinage à Notre-Dame du Sacré-Cœur avait été institué en 1873 à Issoudun (Indre) par les missionnaires du Sacré-Cœur. La vénération de Notre-Dame du Sacré-Cœur a été approuvée par le pape Pie IX le 7 septembre 1875.

Le devant de l'autel est décoré des lettres MA entrelacées (pour *Maria*).

L'autel de saint Jean-Baptiste est surmonté d'une statue représentant le Précurseur. Le devant d'autel porte les lettres SI entrelacées (pour *Sanctus Johannes*). La statue de saint Jean-Baptiste a été installée près des fonts baptismaux.